farine de grains, & dominant dans la maſſe, rend un pain fort ſupérieur, à ce qu'on aſſure, à tous ceux qui ne ſont pas de froment ou de ſeigle purs. La Régence Impériale & Royale de Clauſenbourg en a ordonné l'épreuve dans la derniere diſette ; & ayant reconnu par un uſage répété qu'il n'avoit aucun inconvénient, elle a approuvé l'invention de M. Enyedi, ſuivant les nouvelles de Vienne.

La racine de cicutaire pouſſe des tiges aſſez hautes qui portent des feuilles ſemblables à celles du perſil ſauvage. Elle aime ſur-tout les champs dans leſquels les moutons ont parqué pendant l'hiver : elle croît auſſi dans les prairies. On en a cultivé pendant pluſieurs années ſans qu'il ait été néceſſaire d'en reſemer la graine. Pour que la plante ſe perpétue, il ne faut qu'avoir l'attention de ne pas arracher les plus petites racines reſſemblantes à des pois. Elle fleurit & porte ſemence dans la troiſième année; on en conſerve aiſément les racines dans un lieu frais.

Après avoir ramaſſé une certaine quantité de ces racines, on les lave bien & on les dépouille de leur écorce noire juſqu'à ce que la partie blanche ſoit entiérement découverte & nette. On les fait cuire dans une certaine quantité d'eau ſalée au point de les rendre bien molles. Enſuite on fait écouler l'eau à travers un ſac : le réſidu forme une eſpece de bouillie qu'on mêle avec égale ou moindre quantité de pâte de farine ordinaire déjà préparée pour la recevoir. Le mélange bien pêtri, on laiſſe lever la pâte à ſon point. La racine ainſi préparée, on en a fait du pain en y ajoutant ſeulement un tiers de farine de grain, & il a très-bien réuſſi. C'eſt-là ce qu'on appelle à Vienne, le *pain de Clauſenbourg*.

III.

Avis divers.

1. Le ſieur Joly & Compagnie, Propriétaires des Verreries royales de S. Louis, ont établi leur magaſin général à Rouen chez le ſieur Pottier, Fayencier du Roi, pour toute ſorte de verres en tables, dits verres de Bohême, de toutes grandeurs, largeurs, épaiſſeurs. Comme ces verres, par leur force & leur égalité, ſupportent la plus groſſe grêle, pluſieurs Marchands de Paris qui avoient des magaſins ſombres, les ont employés à leur ſatisfaction.

2. Le ſieur Santerre, Marchand Fourbiſſeur à Paris, rue de Buſſy, Fauxbourg S. Germain, fait & vend de très-jolies épées d'acier Anglois, poli & trempé, dorées ſupérieurement & d'un beau violet. La poignée eſt d'argent doré : pluſieurs Princes & Seigneurs en ont déjà fait emplette.

3. Le ſieur Doffémont, Maître & Marchand Tailleur de corps, rue de la Verrerie, vis-à-vis S. Merry, continue de faire les corps & bottines de ſon invention, ſi artiſtement conſtruits qu'ils ont réuni les ſuffrages de la Faculté de Médecine, de l'Académie de Chirurgie, & de l'Académie des Sciences.

4. Il eſt arrivé à Rochefort un vaiſſeau appartenant à M. Chevallié dudit lieu, chargé de 60 barriques vin de Malaga, de 250 à 260 bouteilles de Paris, à 240 l. la barrique ; 100 carterolles vin de Malaga de 120 à 135 bouteilles de Paris, à 120 l. la carterolle. Ce vin pris à Malaga même, eſt d'une excellente qualité.

Ceux qui voudront en avoir peuvent s'adreſſer, à Rochefort à M. Chevallié, Armateur audit lieu ; & à Paris à M. Teiſſier de la Tour, rue des petits Champs Saint Martin, qui en fera venir les quantités qu'on voudra, en ſouſcrivant chez lui ou en payant.

5. MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de Décembre 1771 & Janvier 1772 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 16 Décembre 1772, au Mercredi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 ſ. à 26 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 l. 10 ſ. à 15 liv. ; l'orge, de 10 liv. 5 ſ., 10 l. 15 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 16 Décembre 1772 au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le septier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Décembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Décembre 1772.*

	#	6		
Or de Portug. à . . .	723	5		marc.
Du Mexique à . . .	717	6		marc.
Du Perou à	710	5		marc.
Les guinées à . . .	720	10		marc.
Ducats à	98	8		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	12		once.
Or à 20 karats à . .	83	15		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	6	marc.
Piastres à	49	6		marc.

CHANGES DE PARIS, *du 23 Décembre 1772.*

Amsterdam	54	$\frac{7}{8}$	
Londres	30	15	16e
Hambourg	184	$\frac{3}{4}$	
Madrid	15	6	
Cadix	15	4	
Livourne	96	à 95	$\frac{3}{4}$
Gênes	94		
Lyon, *Saints*	au pair.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	. . . . .	1375 77 $\frac{1}{2}$ 80 .	1390 85 87 $\frac{1}{2}$.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	172	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	56	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	296.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

Du Sam. 19 Déc. 1772	Du Sam. p. le Lundi 21	Du Mardi 23.
Messieurs	*Messieurs*	*Messieurs*
Goffey, six prem. mois 1772. } J.	Creuzé, six prem. mois 1772. } J.	Viellard, six p. mois 1772. } J.
Lenoir, *idem.* } J.	Certain, *idem.* } J.	Defrance, *idem.* } J.
Delarue pere, *id.* } L.	Thevenin, *idem.* } J.	Cauchy, *idem.* } J.
Caron, *idem.* } L.	Delamotte, *idem.* } L.	Defays, *idem.* M.
Clouet, *idem.* } L.	Maffon, *idem.* } L.	Marsollier, *idem.* P.
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1772. Du Samedi 19 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 21 Novembre.*

LE zele de nos Commerçans, assuré d'une protection efficace, travaille à porter les provisions de grains jusqu'à l'abondance. Quelques Maisons de Gothenbourg en ont destiné de traites considérables pour le service des Troupes.

Le fonds du *Bureau Général d'Assistance* sera de quinze tonnes d'or, en 6000 actions, chacune de 750 thalers, monnoie de cuivre, commerçables, comme les autres effets publics, & portant un intérêt de 6 pour 100. La Couronne s'en réserve 1500 pour le payement desquelles elle a assigné l'argent nécessaire.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 23 Novembre.*

Plusieurs de nos Maisons commerçantes sont presqu'entiérement ruinées par l'effet des ouragans qui ont bouleversé les Isles de Sainte Croix, de S. Thomas & de S. Jean. Ces Isles fournissoient le sucre à nos rafineries & à celles de Christianshaven. La Chambre Royale de Commerce a donné avis aux Négocians que S. M. accordoit des prix considérables à ceux qui procureroient les plus prompts secours aux Colons ensevelis en quelque sorte sous les débris de leurs habitations.

La diminution des droits d'entrée sur le grain étranger en a produit une légere sur le prix du pain. Le College des Finances a assigné des primes pour ceux qui transporteroient de l'avoine en Norvege avant le mois de Juin.

Du 17 au 21 de ce mois, il est arrivé à Helsingor 138 vaisseaux presque tous du Nord ou de la Baltique. Il en est arrivé ici 18 pour le compte de nos Négocians.

Les vols sont très-fréquens dans cette Ville : c'est une occasion pour rétablir la Commission d'Inquisition criminelle abolie sous le Ministere précédent.

L'intérêt de l'argent vient d'être remis à quatre pour cent conformément à l'Ordonnance du 13 Février 1767, abolie par celle du 13 Janvier 1771.

ALLEMAGNE.

D'OLMUTZ, *le 25 Novembre.*

On va travailler à rétablir une communication aisée entre la Morave & le Danube, en rendant la Morave navigable. De toutes parts, le Gouvernement met en œuvre le plus grand ressort de la prospérité, l'ouverture des débouchés.

DE FRANCFORT, *le 7 Décembre.*

M. Joseph Hagel, connu par plusieurs in-

ventions méchaniques de la plus grande utilité pour le Commerce & les Arts, vient d'en imaginer une nouvelle pour le transport du bois à brûler, jusques sur le sommet des plus hautes montagnes. Il rendra compte de son invention par la voie de la Gazette d'Agriculture de France, & du Journal Historique de cette Ville, ouvrages qui, pour la partie des Arts utiles & du Commerce, embrassent la plus vaste étendue. C'est par ce canal sûr & aisé que l'on peut faire connoître sans frais, le François ses découvertes dans tous les pays, & à Etranger les siennes en France. M. Hengel qui a éprouvé les avantages de cette voie ouverte à tout le monde, est actuellement occupé à la construction de plusieurs modeles qui lui ont été demandés par le Ministere de France.

ITALIE.

De Milan, *le 21 Novembre.*

S. M. I. & R. s'est déterminée à établir à Codogno, Bourg du Comté de Lodi, une Chambre de Marchands pour la direction du commerce. On suppose que si cette institution a de bons effets, plusieurs autres bourgs demanderont la même faveur.

De Livourne, *le 24 Novembre.*

Nous attendons quantité de grains de Sicile. La nuit du 15 au 16, nous essuyâmes un des plus terribles ouragans dont on ait conservé le souvenir. Il dura vingt-quatre heures sans interruption, accompagné de pluie, de grêle, de tonnerre. La foudre tomba sur plusieurs édifices.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Décembre.*

Le Roi a donné son consentement aux Bills pour défendre l'exportation des grains & permettre l'importation franche des bleds, farines, légumes, riz, provisions d'Irlande &c.

On dit qu'il sera accordé des encouragemens pour le commerce du Groenland, & en particulier la franchise dans les Ports.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 7 Décembre.*

Dès le commencement de Novembre, les prix des grains avoient déjà notablement baissé. La Compagnie d'Afrique en a tiré considérablement de l'Etat d'Alger; elle continue ce commerce avec la même vigueur. Quoique les vents ayent été contraires, il n'a cessé d'en arriver de nouvelles cargaisons. Du 18 au 30 Novembre, il est entré 6790 charges de bled d'Afrique, de Sicile &c; 2050 d'orge des mêmes lieux; 2500 de seigle de Hambourg; ainsi que 3265 milléroles d'huile, des légumes &c. Le reste des importations n'a pas été fort abondant, si l'on en excepte 7000 quintaux de morue apportés de Terre-Neuve par l'*Hermine* de Saint-Malo & le *Samson* de Saint-Brieux, & les cargaisons des marchandises de l'Amérique des senauts le *Castor* de Bayonne, *l'Union* de Dieppe, & de quelques autres navires venus de Bordeaux &c. Il n'est arrivé dans cet intervalle que 49 bâtimens François & 24 Etrangers: il en est sorti 121 François & 42 Etrangers; le *Diligent* pour la Martinique, & le *Cassius* pour le Cap. Le vaisseau *l'Espérance* partira le 15 pour la Martinique.

La Méditerranée a été orageuse. Les pluies ne cessent pas dans le midi de l'Europe, elles viennent encore d'occasionner des débordemens & des dégâts dans l'Etat de Gênes. Pendant que la balance penche si fortement vers nos contrées, elle enleve l'eau à une partie de l'Afrique: le Nil est resté au-dessous de la hauteur à laquelle il a coutume de s'élever, & à une coudée du point où il promet une bonne récolte. Le Peuple de l'Egypte prévoit avec douleur une année malheureuse.

Un de nos Habitans, après avoir inutilement cherché de l'eau dans un endroit où *Jean-Joseph Paranque* (& non *Jean Jacques Parangue*) en avoit vu, vient d'en trouver heureusement dans un endroit où l'Hydroscope n'en avoit point vu.

D'AIX (*en Provence*), *le 7 Décembre.*

Les prix des grains ont hauſſé vers la fin de Novembre ; il en eſt réſulté une augmentation dans celui du pain, heureuſement ce n'a été que ſur le pain blanc qui a monté à 3 ſ. 2 den. la livre, & le pain bis eſt reſté à 2 ſ. 6 den.

Le 4 du courant, la viande a été baiſſée de deux liards par livre.

La Provence n'a pas fait une trop bonne récolte de vin. Cependant le vin nouveau ne vaut que de 2 ſ. 6 d. à 3 ſ. la bouteille : le vin vieux coûte de 5 ſ. & demi à 6 ſ. & demi.

Les olives de notre terroir ſe vendent de 5 liv. 5 ſ. à 5 liv. 10 ſ. l'émine ; les olives étrangeres de 3 l. à 3 l. 10 ſ.

DE MONTPELLIER, *le 9 Décembre.*

La continuité des pluies a entraîné des débordemens dans le Bas-Languedoc, & derniérement dans le Velay & autres cantons. Le Gouvernement a accordé à la Province un ſecours extraordinaire de douze cens mille livres pour réparer les dommages cauſés par les inondations dans pluſieurs Diocèſes, ſoit aux ouvrages publics, ſoit ſur les fonds des Particuliers. Il a été déjà préſenté pluſieurs plans aux Etats pour remédier aux déſaſtres que la ville de Toulouſe a eſſuyés par le débordement effroyable de la Garonne. On remarque que les digues des moulins de cette Ville arrêtent l'eau du fleuve au lieu d'en détourner ſeulement la quantité néceſſaire au beſoin. On prétend auſſi que le renverſement des maiſons ne vient que de leur peu de ſolidité. On ajoute qu'il manque à ſon beau pont-neuf quelques petits ouvrages pour le mettre en état de réſiſter à l'impétuoſité des eaux déchaînées. Nous ne ſommes point dans le cas de juger du mérite de ces obſervations ; nous remarquerons ſeulement que les moulins à eau ont toujours de grands inconvéniens ſoit pour la navigation ſoit pour les terres, tandis que par eux-mêmes ils ſont néceſſairement inſuffiſans, puiſqu'ils ſont entiérement arrêtés & par les groſſes eaux & par les eaux baſſes. On ne ſçauroit trop encourager les Méchaniciens qui inventent des moulins économiques mûs par des forces libres & indépendantes des tems & des ſaiſons. Les plus grands intérêts tiennent à leurs ſuccès.

DE GRENOBLE, *le 9 Décembre.*

Les neiges couvrent les Alpes ; il en eſt aſſez tombé dans le Haut-Dauphiné : cependant on n'a point encore reſſenti dans cette Ville de grand froid.

Nos ſemailles ſe ſont faites par un très-beau tems, & les bleds donnent beaucoup d'eſpérance. Les prix de cette denrée ont un peu baiſſé ainſi que ceux du pain.

Le bail des octrois de cette Ville a été adjugé le 1 de ce mois à 81000 liv. ; le précédent étoit à 84000. Les dernieres années ont été trop diſetteuſes pour que la conſommation ait été ſoutenue ; auſſi le dernier Fermier demande-t-il ou une indemnité ou à compter de Clerc à Maître. S'il y avoit pluſieurs récoltes de vin auſſi abondantes que celles de cette année, tout le monde s'en reſſentiroit, & le produit des octrois ſeroit plus conſidérable.

Le P. Calixte, Prieur de la Charité & Profeſſeur d'Anatomie à l'Hôpital Militaire, a ouvert ſon Cours gratuit, annoncé l'année derniere dans la Gazette, par un très-beau diſcours ſur l'utilité de la Chirurgie & les devoirs du Chirurgien. La Maiſon de la Charité remplit de la maniere la plus louable l'objet de ſon Inſtitut.

DE LYON, *le 10 Décembre.*

On écrit de Berne que la récolte des vins a été ſi conſidérable dans quelques vignobles dépendans des territoires ſoumis à ce canton, que la poſe de 32000 pieds, a rendu juſqu'à 112 quintaux de vin, poids de marc ; & que généralement elle a produit 50 quintaux.

DE PARIS, *le 16 Décembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 29 Novembre 1772, qui caſſe & annulle l'Arrêt du Parlement de Toulouſe du 14 Novembre 1772, concernant le commerce des grains.

Le Roi s'étant fait repréſenter, en ſon Conſeil, l'Arrêt rendu par ſon Parlement de Toulouſe, le 14 du préſent mois de No-

vembre; Sa Majesté auroit vu avec douleur que sondit Parlement, dans l'exposition des motifs qui ont dicté cet Arrêt, s'est livré à une discussion d'autant moins réfléchie, qu'elle tendoit à enlever à Sa Majesté l'heureux avantage que sa suprême autorité lui donne de veiller à la subsistance de ses Sujets, & d'assurer par un juste équilibre aux Cultivateurs le débit avantageux de leurs denrées, & aux Consommateurs de pouvoir les acquérir à un prix proportionné à leurs facultés : Que si la puissance & la bonté de Sa Majesté lui imposent le devoir de protéger ses Sujets, & de les maintenir dans l'usage libre de leurs propriétés, elles ne l'obligent pas moins de contenir & d'empêcher toute manœuvre dont l'objet tendroit par les accaparemens, les monopoles & l'exportation frauduleuse, à faire hausser à volonté le prix des grains, denrée de consommmation journaliere & indispensable, & à exposer ainsi la portion indigente de ses Sujets à manquer de cet aliment de premiere nécessité, ou à livrer son travail pour tel salaire qu'il plairoit au riche de lui donner : Que si son Parlement eût examiné avec réflexion les ordres que Sa Majesté a donnés sur le commerce des grains, il auroit vu que leur exécution, étendue dans toutes les Provinces maritimes du Royaume, laisse toute liberté & n'apporte aucun obstacle à ce commerce dans l'intérieur, & que la défense d'exporter par mer sans permission, n'a d'autre objet que d'arrêter l'exportation frauduleuse à l'Etranger : Que cette précaution prise depuis peu, & qui ne doit durer qu'autant que Sa Majesté la jugera indispensable pour assurer la subsistance actuelle de son Royaume, a déjà produit le bon effet d'arrêter le progrès rapide du prix des grains, & même de le faire baisser, effet salutaire dont néanmoins le Parlement de Toulouse se plaint comme étant une suite de ce qu'il appelle *formalités*, tandis que dans une autre partie de ses *considérans*, il attribue aux réglemens les chertés locales : Que si le Parlement de Toulouse a apperçu dans les précautions ordonnées par Sa Majesté, des gênes nuisibles à la prospérité de la Province de Languedoc, il devoit s'adresser à Sa Majesté par les voies qu'Elle veut bien lui permettre, & que le respect pour ses ordres devroit lui inspirer, & non par des actes qui semblent mettre en opposition & faire combattre le Roi Administrateur contre le Roi Législateur; mais son Parlement de Toulouse, au lieu de suivre une route aussi respectueuse, & la seule que S. M. puisse admettre, s'est laissé séduire par des Propriétaires avides qui ne trouveront jamais leurs grains assez chérement vendus, & s'est porté à insérer dans son Arrêt des assertions incroyables; on n'y peut lire sans étonnement les phrases: *Plus on exportera de grains au dehors, plus il y aura d'abondance au dedans; il importe peu que les denrées soient cheres, on ne doit être touché que de leur rareté.* Si Sa Majesté, pour faire sentir à son Parlement de Toulouse le danger des principes qu'il établit, avoit pu se déterminer à laisser exécuter ledit Arrêt, on auroit vu bientôt le prix des grains, déjà au-dessus du taux ordinaire, surpasser les facultés des pauvres, & dès-lors la famine naitre dans le sein de l'abondance, puisqu'il est égal aux indigens que l'espece de bled manque totalement, ou qu'il ne leur soit pas possible d'atteindre le prix auquel il seroit porté : mais la bonté de Sa Majesté pour tous ses Sujets ne lui permettra pas de laisser faire une si dangereuse expérience; Elle ne cessera de donner autant de soins pour empêcher l'avilissement du prix des grains, qu'elle apportera de vigilance pour en arrêter le progrès excessif. Le Roi, à l'exemple de ses augustes prédécesseurs, & de tous les Rois & autres Puissances de l'Univers, mettra des gênes au commerce des bleds, lorsque les gênes seront indispensables; il se servira de simples précautions, lorsqu'elles lui paroitront suffisantes; enfin il laissera toute liberté, lorsqu'il jugera qu'il n'en peut résulter aucun inconvénient : Lui seul peut connoître l'ensemble des besoins généraux de son Etat; lui seul peut conduire cette administration; il ne souffrira pas qu'aucun Tribunal particulier contredise ce qu'il aura déterminé pour le bien général; & c'est assez que les moissons soient exposées aux intempéries des saisons & aux fléaux du ciel, sans livrer encore inconsidérément & sans précaution la nourriture d'une partie des hommes, à l'avidité de l'autre. A quoi voulant pourvoir : Ouï le rapport du sieur Abbé Terray, Conseiller ordinaire au Conseil Royal, Controleur Général des

Finances; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a cassé & annullé, casse & annulle l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 14 du présent mois de Novembre, concernant le commerce des grains : Fait Sa Majesté défense à ladite Cour & à toutes autres d'en rendre de semblables à l'avenir. Fait pareillement défense à tous Huissiers, Sergens, Cavaliers de Maréchaussée, & à tous autres ayant droit ou prétendant au droit d'exploiter, de signifier ou faire signifier, ou aucunement faire usage dudit Arrêt; comme aussi de signifier ou faire signifier aucune Sentence, Jugement ou Arrêt qui pourroient être rendus par suite & en exécution dudit Arrêt dudit Parlement de Toulouse du 14 Novembre présent mois, sous peine de prison & de mille livres d'amende : Enjoint Sa Majesté au sieur Intendant & Commissaire départi en la Province de Languedoc, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt : lui ordonnant Sa Majesté de veiller à ce qu'il ne se fasse aucune sortie de bleds par aucun des ports de la Province de Languedoc, que conformément aux ordres de Sa Majesté : Ordonne que le présent Arrêt sera imprimé & affiché par-tout où besoin sera. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-neuvième jour de Novembre mil sept cent soixante-douze.

Signé, PHELYPEAUX.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Des usages de la citrouille.

M. G. H. Scopoli, Docteur en Médecine, Professeur de Chymie & de Métallurgie &c à Venise, vient du publier, au sujet de la citrouille, une suite d'observations dont nous allons détacher les plus utiles.

La citrouille dont il s'agit, est le *pepon* des Grecs, *pepo* chez les Latins, la *cucurbita foliis lobatis pomis* de Linné; & pour la distinguer de la *cucurbita ovifera*, l'Auteur l'appelle *pepo cucurbita*, *pepo pedunculis sultacis*, *cirrhis septemfidis*, à cause de la cannelure de son tronc & de la division de ses sept rameaux. En Syrie & dans l'Inde où elle est indigene, elle parvient à une grosseur prodigieuse.

D'une livre & demie de pulpe du fruit, mise dans l'alambic exactement couvert de son chapiteau, j'ai extrait, dit l'Auteur, d'abord deux onces d'une eau claire & sans saveur, ensuite quatre onces d'une eau laiteuse, & enfin vingt-quatre onces d'eau jaunâtre.... Le marc mêlé avec du tartre de tonneau, & laissé long-tems avec de l'eau sur le feu, donne une lessive qui, mêlée avec de l'alun & du vitriol, produit une couleur très-approchante du bleu de Prusse..

Du suc du fruit, j'ai tiré une liqueur salée, d'un jaune brun, laquelle m'a donné plus de sel alkali fixe que je n'en ai pu tirer de morceaux de melon séchés.

Cinq onces & demie & une drachme & demie de semences, ont rendu, par l'expression, deux drachmes de très-bonne huile verdâtre : le marc restant dans la toile étoit encore assez huileux; je l'ai fait réchauffer & j'en ai eu encore deux onces d'huile. Du marc, j'ai fait une lessive que j'ai mise dans un verre, & j'ai vu quantité de cristaux à facettes.

Deux onces & demie des premieres enveloppes coriacées des semences, ont produit, après avoir été brûlées, dix grains de cendres dont l'acier aimanté attiroit quelques parties.

L'Auteur conclud de ces expériences 1°. que le regne végétal absorbe une grande quantité d'eau, & que c'est-là l'élément qui entre sur-tout dans la composition des animaux & des végétaux. 2°. Que la substance nutritive des plantes n'est autre qu'une espece de savon qui se dissout dans l'eau, & se forme de parties huileuses & salines du fumier. 3°. Qu'on se trompe beaucoup, si l'on pense que les plantes se nourrissent de particules salines qui vont tournant dans l'atmosphere, ou qui se trouvent dans le sein de la terre. 4°. Qu'il entre dans les plantes peu de parties terrestres, & que tout leur phlogistique ainsi que celui des animaux, n'est qu'une chaux métallique, & que c'est-là l'instrument dont se sert la nature pour faire croître les plantes, & pour former les métaux.

Après avoir rapporté plusieurs expériences qu'il a faites sur les semences de la citrouille, M. Scopoli remarque que cette

plante demande un terrein humide, bien fumé, & exposé le plus qu'il est possible aux rayons du soleil. Les usages en sont très-variés. Les Paysans en font une espece de panade avec de l'eau, de la farine de bled de Turquie, & du lait. On peut en faire du pain; & j'en ai fait, dit l'Auteur, d'assez savoureux & jaunâtre dont j'ai envoyé un essai à la Société Royale d'Agriculture de Gortz. Ce pain étoit composé d'un tiers de citrouille & de deux tiers de farine de froment avec un peu de levain & de sel. On n'a pas besoin d'eau pour le pêtrir; & l'on obtient de cette maniere une plus grande quantité de pain, que quand on mêle de l'eau avec la farine. On exprime des graines de l'huile aussi bonne que celle d'olive, de tournesol, d'*alysson foliis scabris, sagittatis, leviter dentatis* de Hall, & autres graines. L'émulsion faite avec ces semences & de l'eau est excellente dans toutes les maladies qui procédent d'une surabondance de parties salines, & de l'insuffisance des parties aqueuses. Avec le lait seul de ces graines, dit M. S., j'ai guéri un enfant de deux ans, devenu étique & sec comme un squelette pour avoir bu du vin.

On engraisse, comme tout le monde le sçait, les cochons avec ce fruit crud ou cuit. Il convient de le donner crud aux vaches, si l'on veut les engraisser & en tirer une plus grande quantité de lait. Les feuilles, lorsqu'on ne veut pas les donner à manger au gros bétail, servent d'engrais, coupées par morceaux & enterrées.

Il se forme aisément sur le fruit une fleur ou moisissure qui lui est naturelle, comme MM. Micheli, Battara, Gleditsch l'ont clairement fait voir: toutefois le pain de citrouille est resté pendant cinq semaines dans une chambre humide sans la moindre apparence de moisissure.

Les fleurs fournissent une ample matiere aux abeilles pour leur miel & leur cire. Elles en sont très-avides; & comme dans le fond de la fleur, il n'y a ordinairement place que pour une seule abeille vers le réservoir du miel, & que l'on trouve quelquefois deux ou trois de ces mouches sur une même fleur, on ne peut trop admirer la diligence avec laquelle chacune travaille à recueillir ou le suc miellé du fond, ou les poussieres & étamines des pistilles &c. Elles portent les poussieres des fleurs mâles sur les fleurs femelles.

II.

Manufacture de vitriol bleu.

On a établi depuis plusieurs années dans un des Fauxbourgs de Lyon, nommé *la Guillotiere*, une Manufacture de vitriol bleu. C'est une substance employée dans plusieurs Arts où elle est connue sous les noms de vitriol de Chypre, de Hongrie &c, qui la distinguent du vitriol verd ou couperose. Le vitriol bleu est formé de la combinaison de l'acide vitriolique avec la terre du cuivre, au lieu que le vitriol verd a la terre du fer pour base. Ce fer, comme nul Teinturier ou Coloriste ne doit l'ignorer, est le principe du noir, & conséquemment le vitriol verd ou de fer ne peut être employé là où l'on peut craindre une teinte de noir. Alors il convient d'user du vitriol bleu, dont la base étant de cuivre ne produit pas les mêmes effets, quant aux couleurs, mais dont l'acide a la même intensité comme mordant.

Il y en a de naturel, mais il est cher & rarement pur. Celui qu'on obtient par des procédés chymiques est absolument exempt de fer. La perfection de l'Art consiste à le donner en même tems au plus bas prix & de la meilleure qualité possible. Cet Art est encore un secret; non pas qu'on ait ignoré la maniere de dissoudre le cuivre par l'acide vitriolique & de le crystalliser, mais on ignore dans le Public la maniere d'obtenir ces crystaux à moitié meilleur marché, tous frais faits, que le cuivre même. Nul Chymiste ne l'a encore enseigné. Le vitriol bleu qui se fabrique à la Guillotiere, se vend 55 à 60 liv. le quintal. *S'adresser aux sieurs Allard & Sollier à la Guillotiere.*

III.

Utilité de la paille sèche pour préserver des maladies les bestiaux.

Les années 1769, 70, 71, ont été très-funestes aux brebis & aux moutons dans la Bohême, la Haute-Lusace &c, par une suite de pluies qui ont gâté leur nourriture. Quelques Economes sont parvenus à préserver cette espece de bétail par l'usage de la paille sèche. Les uns n'ont point exposé leurs moutons à l'intempérie; ils les ont

nourris dans la bergerie avec de la paille, & ils en ont ſauvé la plus grande partie. D'autres ont envoyé paître leurs troupeaux même par les tems les plus pluvieux; & ils les ont également garantis en leur donnant pendant la nuit la même nourriture. Leur heureuſe expérience a fait adopter ce régime dans une grande partie de la Haute-Luſace & de la Bohême. Nous croyons devoir remarquer que ce dernier pays ſe trouve néanmoins aujourd'hui tourmenté d'épizooties: il ne ſeroit point étonnant que la paille y manquât; car le grain y manque encore, comme il a été prédit dans certains Papiers publics que nous ne nommerons pas.

I V.

Poudre pour les toiles & draps.

Ces poudres viennent d'être inventées à Londres. On les applique ſur les toiles, les draps, les futaines &c, pour en conſerver l'éclat, le luſtre & la fraîcheur. Par leur moyen, ces étoffes, quoique long-tems gardées, ont toujours l'air d'être neuves. Il faut employer les poudres à ſec. Elles ont la propriété d'empêcher que les toiles ne ſe retirent & raccourciſſent, ce qui leur arrive lorſqu'elles n'ont pas été lavées avant que d'être miſes en œuvre. Telles ſont du moins les vertus qu'on attribue à ces poudres. Il y en a de noires qui conſervent au noir & aux couleurs ſombres leur luiſant. Elles ſe vendent en gros & en détail à Londres chez W. Bagley, Parfumeur, à Cockſpur-Street, & & autres Marchands. Le prix eſt d'un shelling le paquet.

V.

Avis divers.

1. Le ſieur Granchez, Marchand Bijoutier *au petit Dunkerque, quai de Conti, vis-à-vis le Pont-neuf à Paris*, ayant obſervé que la ſoie d'Angleterre dont les Dames ſe ſervent pour le filet, perd de ſa qualité & de ſa blancheur au mouillé, & que le fil dont elles ont eſſayé n'avoit pas la qualité requiſe pour le travail, a fait venir de Trébiſonde un fil tout préparé qui ſe trouve plus fort & plus égal que tous ceux dont on a fait uſage juſqu'à ce jour. Quoiqu'avant d'être employé il ſoit un peu roux, il devient néanmoins du plus beau blanc à l'uſé, c'eſt-à-dire, au premier blanchiſſage. Il ſera très-bon pour faire le point rond. Il y en a de onze groſſeurs par numéros, & l'on fera voir, de chaque n°., un ouvrage fait. Le fin comme le gros eſt en ſix brins, prix 4 l. la bobine.

Sacs à ouvrage, porte-feuilles, almanachs, écrans de main, ſouliers &c, bordés en pierreries.

Château Chinois, ouvrage exécuté en nacre de perle fait en Chine avec méchanique faiſant mouvoir des figures, pieces très-jolies pour un cabinet de curioſité.

Tabatieres galonnées en or, avec des médaillons en moſaïques d'or.

Pots & corbeilles de fleurs artificielles d'un genre nouveau.

Secretaires dans le goût Chinois ornés de peintures en bronze comme il n'en a point encore été fait; ces morceaux, quoique très-riches, ſont d'un prix modéré.

Chiffonnieres ou petites tables à ouvrages pour faire le filet, par filage &c, d'un très petit volume, exécuté dans un goût Chinois.

Pots de chambre en cuir de ſa nouvelle fabrique, commode pour les voitures.

Crochets d'épées en cuir auſſi de ſa fabrique. Il a perfectionné les tabatieres que nous avons annoncées, ſur leſquelles il a empreint divers ſujets tels que ceux que l'on a repréſentés ſur les boites d'écaille griſe.

Flambeaux pour le jeu en colonnes de cuivre couvert d'argent, avec des bougies à reſſort qui maintiennent la lumiere toujours à la même hauteur.

2. MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de Décembre 1771 & Janvier 1772 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 9 Décembre 1772, au Mercredi 12 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 15, 21 à 26 liv. 15 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 25 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 l. 15 ſ. à 15 l. 10; l'orge, de 9, 10 livres 5 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 9 Décembre 1772 au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. *le septier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Décembre 1772, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Décembre 1772.*

	#	s		
Or de Portug. à . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98	98	5	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52			
Piastres à	49	5		

CHANGES DE PARIS, *du 16 Décembre 1772.*

Amsterdam	55		
Londres	30	15	16e
Hambourg	184	¾	
Madrid	15	5	6
Cadix	15	4	
Livourne	96		
Gênes	94		
Lyon, *Saints*	au pair.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Lundi 14.*	*Mardi 15.*	*Mercredi 16.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1385	1380 75 . . .	1380 . . . .
D°. 16es/25es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	875 . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	298	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

Du Sam. 12 Déc. 1772	Du Lundi 14.	Du Mardi 15.
Messieurs	*Messieurs*	*Messieurs*
Gossey, six prem. mois 1772. } J.	Creuzé, six prem. mois 1772. } F.	Viellard, six p. mois 1772. } J.
Clouet, *idem.* } J.	Certain, *idem.* } J.	Defrance, *idem.* } J.
Lenoir, *idem.* } J.	Thevenin, *idem.* } J.	Cauchy, *idem.* } J.
Delarue pere, *id.* L,	Delamotte, *idem.* } J.	Defays, *idem.* L.
Caron, *idem.* M.	Masson, *idem.* L.	Marsollier, *idem.* M.
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1772. Du Mardi 1er. Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 6 Novembre.*

ON apprend de la Boſtnie orientale que les perſonnes qui s'occuperent l'hiver dernier de la chaſſe des chiens marins, trouverent une quantité prodigieuſe de ſouris mortes ſur les glaces ou épuiſées par le défaut de nourriture. On a ſçu depuis qu'elles avoient été pourſuivies par une troupe d'hermines, leurs ennemis mortels. Ces ſortes de guerre ſe renouvellent aſſez ſouvent entre ces animaux dans ces quartiers. Les Habitans en profitent pour tuer un grand nombre d'hermines pendant qu'elles s'arrêtent à dévorer les ſouris.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Novembre.*

Nous apprenons de Chriſtianſtadt, dans l'Iſle de Sainte-Croix, que le Lundi 31 Août, un ouragan endommagea la moitié des maiſons de cette Ville, fracaſſa les vaiſſeaux dans la rade, renverſa dans les campagnes les caſes des Negres, & dévaſta les plantations.

ALLEMAGNE.

DE MANHEIM, 13 *Novembre.*

La Cour, depuis quelques années, s'applique avec la plus ferme conſtance à relever les Fabriques & les Manufactures dans ce pays où l'induſtrie & les talens, étouffés par des guerres auſſi longues que cruelles, ne pouvoient être ranimés qu'avec effort. Aujourd'hui les ouvrages de laine, les bas, les bonnets, les gants &c, ſont de très-bonne qualité, ſur-tout à Franckenthal. On a eu deſſein de les encourager en prohibant dans toute l'étendue de l'Electorat l'introduction des fabrications étrangeres du même genre, en attendant qu'elles ſoient plus vivement excitées par un encouragement bien plus puiſſant, à ſçavoir la concurrence de ces mêmes fabrications qui obligera l'induſtrie à tendre ſans ceſſe à la perfection & au meilleur marché. L'on aſſure que déjà les ouvrages du pays ne le cédent point à ceux du dehors : cette concurrence ſera un moyen néceſſaire pour empêcher les Entrepreneurs de ſe négliger ſur la qualité & de ſe repoſer ſur la certitude de vendre toujours leurs marchandiſes telles quelles à haut prix. Ces Fabriques ſont une reſſource pour les perſonnes indigentes, car la direction eſt chargée de leur donner du travail ſelon leurs talens, & du pain ſelon leur travail. Ces entrepriſes & de nouvelles Foires ont relevé quelques Villes. Mais on n'ignore point que ces Villes ne forment pas l'Etat, & que la reſtauration de l'Etat dépend de celle des campagnes.

Il a eté ordonné dans le Duché de Deux-Ponts de ne se servir à l'avenir que de la demi-aune de France pour aune de l'Empire, laquelle n'est en effet que la moitié de l'aune de France. La même Ordonnance introduit dans les filatures un dévidoir ayant trois aunes de circonférence.

DE CASSEL *le* 15 *Novembre.*

S. A. S., trop sage & trop généreuse pour lever, à la maniere de l'Allemagne, un tribut ruineux sur le Peuple par l'appas perfide des loteries, a rejetté ce moyen que l'exemple trop commun lui offroit de fournir à l'établissement d'une *Maison de Charité* (expression portée dans la Langue Allemande par les Réfugiés), destinée au traitement des infortunés attaqués de maladies contagieuses. Cette Maison ne sera point bâtie dans la Ville, les Villes sont d'elles-mêmes assez infectés : on la construira en pleine campagne à quelque distance de Cassel. Elle sera tellement distribuée qu'il y aura des quartiers pour les voyageurs pauvres & indisposés, pour les domestiques malades & abandonnés de leurs maîtres &c. Le premier fonds de cet établissement sera pris dans la caisse de guerre. Les Citoyens y contribueront en payant, à leur mariage, certaines sommes selon leur rang & leurs facultés : ce sera une dépense utile qu'ils pourront prendre sur la masse de tant de dépenses superflues que l'on fait dans ces occasions. Ceux qui croiront avoir besoin de se décorer de titres honorifiques payeront au profit de l'Hôpital une certaine taxe. Les Paysans & les petits Bourgeois donneront environ un gros ou trois sous de France par an. On a voulu sur-tout que la vanité dotât cette Maison, & l'on ne doute pas qu'elle ne soit uu jour fort riche.

L'exécution de l Ordonnance rendue le 21 Août dernier sur les moyens à employer pour rappeller à la vie les personnes noyées, étouffées, étranglées, offre aujourd'hui dans le Landgraviat un des spectacles les plus satisfaisans dont l'Europe puisse se glorifier. La Hollande a servi de guide à toutes les Nations dans ces salutaires précautions, & à jamais elle a bien mérité du genre humain. S. A. S. a judicieusement supprimé ces formalités meurtrieres qui empêchoient les ames les plus sensibles de porter des secours assez prompts aux malheureux. Il y a partout des Médecins & des Chirurgiens chargés de prêter leur ministere aussi-tôt qu'ils seront avertis du besoin qu'on en a. Ces établissemens ont été formés & portés tout d'un coup à la perfection dans tout le Landgraviat. Quand l'utilité d'un dessein est aussi frappante que le pouvoir bienfaisant qui le forme en veut efficacement l'exécution, un Prince n'a qu'à parler, le bien est fait.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 19 *Novembre.*

Les Habitans de Rochester ont résolu de présenter une Requête au Parlement pour le supplier d'employer ses soins à faire baisser le prix exorbitant des denrées. On mande de Sheerness que tout y est très-cher, & que les Revendeurs aiment mieux ne pas vendre que de vendre à meilleur marché. On ne reçoit que de semblables nouvelles de la plûpart des Provinces.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le* 19 *Novembre.*

Les prix des grains, des eaux-de-vie, des marchandises de l'Amérique ne varient pas.

La Martinique & autres Isles voisines ont été enveloppées dans les ouragans de la fin d'Août & du commencement de Septembre.

Il est entré ici dans le courant d'Octobre 526,265 l. de seigle, partie de Russie. Il est aussi arrivé du froment & autres grains de divers Ports du Royaume, le Havre, Honfleur, Rouen, Marans, Argenton, Lézardieux, Abrevrack &c.

Il a été expédié, pendant le mois précédent, 2021 barriques 100 quarts de sucre brut, 3658 barriq. 130 qu. de sucre blanc; 31,818 l. indigo; 2,488,848 café; 53,482 cacao; 5739 rocou. Il n'est sorti pour Dantzick qu'une partie de café.

Du 16 Octobre au 6 Novembre, le navire la *Guadeloupienne* est arrivé de la Guadeloupe; le *Bon Pere de Famille*, du même lieu; le *Samson*, du même lieu; la *Nou-*

velle Julie, de Saint-Domingue; les *Quatre-Dames*, du même lieu; la *Minerve* de Bayonne, du même lieu; la *Confiance*, de la Rochelle, de la Guadeloupe. Il est revenu, dans cet intervalle, plusieurs bâtimens de Terre-Neuve & de Miquelon.

D'ANGERS, *le 19 Novembre.*

Il est impossible de se prémunir contre toute surprise, lorsqu'il s'agit de faits & que l'on est obligé, sur la foi de personnes quelquefois mal-instruites, mal-intentionnées, peu éclairées, ou préoccupées, de publier des avis, avant que lon ait pu les vérifier. L'indulgence de la part du Public est justice envers ceux qui, uniquement zélés pour la vérité, ne demandent qu'à reconnoître l'erreur lorsqu'ils ont eu le désagrément d'y être induits, & le malheur d'y induire le Public abusé par leur véracité même.

L'article d'Angers de la Gazette du 27 Octobre dernier, concernant les travaux ordonnés dans la forêt de Beaufort & sur l'Authion, présente l'entreprise la plus utile de la maniere la plus défavorable & la plus infidelle. La destruction de la forêt portera le revenu net du sol de 8000 l. à 52000; au lieu de 30 ou 40 Bucherons que la forêt occupoit, le desséchement & la culture occuperont 400 ménages; enfin les seules haies de clôture produiront plus de bois qu'on n'en retiroit des coupes réglées.

Le nettoyement de l'Authion, entrepris à la requisition de seize Communautés du Comté de Beaufort, & ordonné par quatre Arrêts du Conseil, & réglé définitivement en 1771 sur le consentement général de ces Communautés, n'occasionnera que 172,032 liv. de dépenses au lieu de deux millions dont on parle; & cette dépense loin d'être rejettée sur quelques pauvres Communautés, sera repartie entre trente Paroisses de campagne ou Villes. En rendant utile cette navigation, l'opération préviendra des inondations ruineuses.

Cet exposé très-exact & prouvé par pieces justificatives doit dissiper tous les préjugés & attirer l'applaudissement général sur une entreprise aussi avantageuse qu'elle étoit desirée par les amis du bien public & les hommes éclairés sur leurs vrais intérêts.

(*Nous publierons incessamment une Lettre dans laquelle l'utilité de ces travaux sera démontrée de maniere à ne pas laisser le moindre soupçon. Notre faute sera heureuse, puisqu'elle nous aura procuré des éclaircissemens qui dissiperont non-seulement le mal que notre Gazette pourroit avoir fait, mais encore celui qu'auroient fait sourdement de fausses insinuations auxquelles on n'auroit pas opposé la démonstration publique de la vérité*).

DE ROCHEFORT, *le 21 Novembre.*

L'émulation se ranime dans notre Port. Des Particuliers se disposent à entreprendre le commerce de l'Inde.

D'AMIENS, *le 22 Novembre.*

Nous apprenons que le navire, les *Deux-Sœurs*, du Havre, venant de la Guadeloupe, a échoué le 13 auprès de la Tour d'Andreselles, sur notre côte; mais que personne n'a péri, & que la cargaison a peu souffert. Cependant on n'espere pas pouvoir rétablir le bâtiment. Les naufrages ont été fort communs sur les côtes d'Angleterre.

DE ROUEN, *le 24 Novembre.*

Le 21, il est arrivé d'Amsterdam des lettres qui annonçoient qu'un navire Hollandois avoit rencontré à la hauteur du Cap Finisterre, au 45e. degré, le navire les *Deux Amis* du Havre, du port de 130 tonneaux ou environ, Capitaine la Bouchardiere, sans qu'il y eût personne à bord, ni mort ni vivant. Cette nouvelle surprend d'autant plus que le navire étoit en très-bon état, sans aucune voie d'eau, & sans apparence qu'il eût essuyé de gros tems. Il étoit sur les voiles de misaine & de petit hunier. Le Hollandois l'a remorqué à Amsterdam, & c'est de cette Amirauté que vient la nouvelle. Il étoit monté de 17 hommes d'équipage. Il y a, à peu près, un mois qu'il étoit parti du Havre richement chargé. Il n'y a nulle avarie, ni aux marchandises ni au vaisseau.

DE PARIS, *le 28 Novembre.*

Des François qui sont actuellement en Allemagne, proposent à leur Patrie la cul-

ture de quatre ſortes de grains dont le produit paroitra ſans doute trop merveilleux.

Ces grains ſont 1°. du froment dont chaque grain de ſemence donne quatre épis garnis, chacun de 120, 130 grains & au-delà, auſſi abondans en farine blanche & de bonne qualité que le froment connu.

2°. Du ſeigle d'un grain très-gros qui produit 6 & 8 épis de 25 à 30 grains, preſque ſans ſon.

3°. De l'avoine dont chaque grain jette de 9 à 13 épis prodigieuſement chargés.

4°. De l'orge, preſque ſans écorce, laquelle peut, étant mondée, aller de pair comme aliment avec le riz.

Ces quatre eſpeces de grains n'exigent, dit-on, d'autre préparation, d'autre culture, d'autre engrais, d'autres frais, que ceux des méthodes indiquées pour les eſpeces connues. Semés au printems, ils acquierent le degré de maturité requis, comme s'ils avoient été ſemés avant l'hiver. Ils donnent toujours la même production, ſans exiger un meilleur terrein. On a remarqué, ajoute l'Auteur de l'avis, que ce froment rend beaucoup plus dans les mauvaiſes récoltes que le froment connu dans une moiſſon fertile. La diſette ne ſeroit donc plus à craindre. La paille qui porte ces grains (notamment celle de l'avoine) ſe multiplie dans la même proportion que les grains. Elle eſt haute, fort groſſe & néanmoins tendre, & ſi ſucculente que les animaux la préfèrent au foin, les moutons ſurtout. Il ſeroit inutile de ſuivre de conſéquence en conſéquence tous les avantages de cette culture.

Les Propriétaires de ces grains diſent que cette expoſition eſt fondée ſur une expérience de ſix années conſécutives. C'eſt auſſi par l'expérience qu'ils demandent à en prouver la vérité, pourvu que par un contrat conditionnel on leur aſſure, en cas de ſuccès par des épreuves authentiques & ſous les yeux de Commiſſaires nommés *ad hoc*, des émolumens & des avantages proportionnés à l'importance de l'objet. A cette condition, ils paſſeront en France, & ils y feront leurs eſſais. Il eſt évident, concluent-ils, qu'à la ſixième, ſeptième ou huitième récolte le Royaume ſeroit tout couvert de ces grains, *en ne faiſant même le calcul de progreſſion que ſur un ſeul grain.*

Nous craignons que ces promeſſes ne ſoient trop magnifiques pour inſpirer aſſez de confiance. Nous ne parlons pas de ce qui concerne l'orge; ce qu'on en dit convient aſſez à l'orge de Sibérie. Nous ne parlons pas de la propriété qu'on attribue à ces grains de réuſſir, ſemés au printems, comme les autres en automne: ces derniers grains ſemés dans le même tems, donneront auſſi une moiſſon, quand la ſaiſon ſera favorable, quoiqu'il ſoit en général plus ſûr & plus avantageux de faire les ſemailles en automne. Nous avons ſur-tout en vue cette incroyable multiplication promiſe aux quatre eſpeces par le moyen de la culture ordinaire; & nous craignons bien que les Propriétaires n'ayent fait leurs expériences trop en petit, & qu'ils ayent jugé des qualités de ces grains par les produits de quelques grains iſolés qui, par cette raiſon-là même, auront donné aſſez conſtamment la plus belle réproduction, phénomene dont nous citons tous les jours une foule d'exemples.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Seconde Réponſe aux Queſtions propoſées ſur la culture du navet. Gazette d'Agriculture 10 Octobre 1772, N°. 81.

1re. Queſtion. Le terrein qui convient le plus à la culture des navets eſt un ſable gris ou jaune un peu humide.

2e. Q. L'expoſition eſt aſſez indifférente, celle du midi cependant convient le moins, ſur-tout ſi on cultivoit ſur un terrein élevé ou un côteau qui reçoive trop directement les impreſſions du ſoleil.

3e. Q. Le ſol bas eſt le plus favorable, parce qu'il conſerve ſon humidité qui contribue beaucoup à l'accroiſſement du navet qui, dans une terre qui lui convient, doit être dans toute ſa groſſeur ſix ſemaines après qu'il a été ſemé.

4e. Q. Il ne faut point d'ados.

5e. Q. Une terre factice ne peut être préférable à une terre naturellement légere & ſablonneuſe qui eſt celle où cette production réuſſit le mieux.: ſi cependant le ſol du pays étoit trop compact, il faudroit faire

enſorte de le dilater avec des boues de rue qu'on auroit eu ſoin de relever & d'amonceler avant l'hiver ; on peut les tranſporter au mois de Mars ſur le terrein qu'on deſtine à la culture du navet. Si la terre eſt fort compacte, il en faut mettre l'épaiſſeur de quatre pouces, s'il eſt poſſible, avec autant de ſable ; les vanures de chanvre, les cendres de leſſive ſont très-bonnes ; il faut ajouter deux pouces d'épaiſſeur de fumier de vache bien conſommé, mêlanger le tout enſemble pour deux labours à 15 jours de diſtance l'un de l'autre, cette terre factice produira de très-gros navets : mais ce ne ſont pas les meilleurs pour l'uſage d'une cuiſine un peu délicate.

Des différentes eſpeces de navets, de la quantité de graine qu'on doit employer pour un arpent de terre.

6e. Q. Dans les environs de Laon, où les légumes ſont d'un goût excellent & où la culture du navet y eſt bien faite : on y connoît cinq eſpeces de navets qui pourroient même ne ſe diviſer qu'en deux ſortes, le rond & le long ; ſçavoir, le gris rond qui eſt le meilleur, le blanc, le gris long & le blanc ; les ronds ſe plaiſent & réuſſiſſent parfaitement dans le ſable léger & un peu humide ; les longs exigent une terre ſableuſe, plus ſolide : la cinquième eſpece eſt le chou-navet ; on le diſtingue ainſi parce qu'il produit un chou & ſa racine une eſpece de navet qui n'approche pas de la qualité de ceux dont on vient de parler. Il y a encore une ſixième eſpece de navet qu'on cultive en Flandre, on le nomme tourni ; il vient d'une groſſeur extraordinaire, on en a vu qui peſoient juſqu'à dix livres ; cette eſpece de navet eſt deſtinée ordinairement à la nourriture des beſtiaux : il engraiſſe les bœufs : il procure beaucoup de lait aux vaches pendant l'hiver. Il faut une livre de graine pour un arpent de terre : on doit avoir attention de choiſir celle de meilleure qualité ; elle eſt également bonne de deux & trois ans.

De la préparation de la terre, des différens tems où l'on ſeme les navets, & de leur culture.

7e. Q. La terre doit être fumée un an ou au moins 2 ans auparavant, ou dans l'année même, ſuivant la qualité de la terre, avec du fumier de vache bien conſommé ; celui de cheval ne doit s'employer que pour les ſables froids & un peu humides. On tranſporte ces fumiers dans le mois de Juin ou Juillet, au mois de Septembre on y ſeme du ſeigle : ſi, l'année antérieure a celle où l'on ſe diſpoſe à préparer la terre pour la culture des navets, elle ſe trouvoit couverte en Juin, Juillet ou Août de quelqu'autre production qu'on ne pourroit récolter que tard en ſaiſon, on peut ne conduire le fumier que dans l'hiver ; alors, au lieu de ſeigle on plante des pois en Mars ou Avril. (1) Auſſi-tôt après la récolte de l'une ou de l'autre de ces deux productions laquelle ſe fait au plus tard vers les 1er jours d'Août, on donne un premier labour à la bêche, ſi cela ſe peut, c'eſt le mieux ; 15 jours après un ſecond : on herſe bien la terre de façon qu'elle ſoit parfaitement diviſée, & le 8 ou 10 Août on ſeme les premiers navets qu'on récolte vers le 15 ou 20 Septembre. Ces premiers ne ſont pas les plus propres à être conſervés, l'hiver, ils ſont ſujets à devenir cotoneux ; les derniers, ſemés en Septembre, ſont ceux qui ſe gardent juſqu'à Pâques ; on les ſeme depuis le premier de ce mois juſqu'au 10 : ces navets groſſiſſent ſous les premieres neiges ; lorſque les gelées viennent un peu fortes, on en fait la récolte dans le tems & en ſuivant la méthode que je décrirai ci-après.

J'ai dit qu'il falloit une livre de graine pour un arpent, cela doit ſervir de regle pour une plus grande ou moindre quantité de terrein : on la mêle dans quatre fois autant de cendre, on ſeme avec les deux doigts en faiſant le même mouvement du bras que lorſqu'on ſeme le bled. Dans les ſables légers on pietine légérement le terrein ; dans les terres plus ſolides, on ſe diſpenſe de cette façon : auſſitôt que le champ eſt enſemencé, on le recouvre exactement avec un rateau dont les dents ſont de fer, éloignées les unes des autres de deux pouces : une petite herſe dont les dents ſeroient diſtribuées comme au rateau, abrégeroit l'ouvrage pour recouvrir ; il ſeroit utile de paſſer enſuite le

(1) *La culture en ſeigle eſt plus avantageuſe & les navets qui lui ſuccédent viennent plus beaux qu'après celle des pois.....*

dos de cette herse légérement sur tout le terrein pour achever de diviser les petites mottes. Observez que toutes ces opérations doivent se faire sur toutes les semences, par un beau tems.

Lorsque le navet est semé & que ses quatre premieres feuilles sont bien développées, il faut exactement le purger de toutes les plantes étrangeres, & arracher le plant qui se trouve de trop, en faisant attention de distinguer les navets les mieux disposés à tourner, ce qui se reconnoît facilement au nœud de la plante où l'on voit le navet qui s'arrondit : la feuille du navet qui doit le mieux réussir s'applatit sur la terre, c'est celui qu'il faut conserver ; le faux navet pousse ordinairement ses feuilles droites, elles sont plus vigoureuses, sa racine est maigre & en filet ; il faut arracher celui qui est ainsi disposé. Le navet doit être distant de son voisin de 7 à 8 pouces au moins de tout sens ; il faut arracher l'excédent : lorsque le champ est bien nettoyé, cette opération vaut un labour pour le navet ; on peut se dispenser de sarcler, quoique cette façon ne puisse être inutile.

Tems de la récolte des navets, & de la façon d'amonceler ceux semés en Septembre pour les préserver de la gelée pendant l'hiver.

Le navet semé au mois d'Août, se récolte, comme je l'ai observé, dans les mois de Septembre & Octobre ; il n'exige aucune façon autre que de couper les feuilles près de la tête du navet & de le disposer dans un lieu frais.

Le navet semé au mois de Septembre se récolte à la fin du mois de Novembre, au plus tard dans les premiers jours de Décembre ; on arrache les navets, on les ramasse en petits monceaux, ensuite on coupe les feuilles ; on forme une fosse de deux pieds de profondeur sur 4 ou 5 pieds de diametre, on apporte à la fosse la récolte du jour, on arrange les navets les uns contre les autres, en observant de mettre toujours la tête en haut ou d'en remplir la fosse en pyramide élevée de 4 ou 5 pieds de sa base : ensuite on la recouvre exactemement de 5 à 6 pouces de terre : lorsque les gelées deviennent fortes & qu'on craint qu'elles ne pénétrent, on recouvre les monceaux de long fumier ; on observe la même chose pour le surplus de la récolte, si le champ qu'on cultive en grand a produit plus de navets qu'il n'en faut pour former un de ces magasins auquel on ne doit toucher que pour emporter le tout à la maison, en observant de placer ses navets dans un endroit à l'abri de la gelée.

Produit d'un arpent de terre convenable à la culture du navet, y compris celle du seigle qui se fait dans la même année.

Dépense. Deux labours pour semer le seigle & le couvrir, pour un arpent . . . . . 12 ℔

Un demi-septier de grain.	7 ℔	10 ß
Dix voitures de fumier à 2 liv. la voiture ; on ne doit employer en dépense que moitié de cette somme, ce fumier servant pour deux années, ci	10 ℔	
Moisson & voiture 6 l., ci	6 ℔	
Battage du grain, 3 l., ci	3 ℔	
Dépense de la seconde culture du même champ pour les navets, deux labours, & autres façons, 12 l., ci . .	12 ℔	
Graine de navet 40 s., ci	2 ℔	
Nettoyage 6 l., ci . .	6 ℔	
Journées de récolte 6 l., ci	6 ℔	
Total de la dépense . .	64 ℔	10 ß

Recette. Seigle, cent cinquante gerbes pour l'arpent, qui, année commune, rendent quatre septiers, mesure de Paris, à quinze livres le septier, font 60 liv., ci . . . . . 60 ℔

Paille à 10 liv. du cent de bottes	15 ℔	
Une verge de terre produit trois cens beaux navets à 12 s. le cent, prix commun, ce qui forme la somme de 1 liv. 16 s. par verge, & pour un arpent 180 liv., ci . . .	180 ℔	
Total de la recette . .	255 ℔	

Dépense. 64 ℔ 10 ß .. Recette 255 ℔

Bénéfice net . . . 154 ℔ 10 ß

Observations. Combien de terres de la premiere qualité, ensemencées en froment, ne

produiſent pas plus des deux tiers du bénéfice ci-deſſus ? Le Cultivateur intelligent ne doit donc pas négliger les terres légeres & ſablonneuſes qu'on range dans la derniere claſſe : on pourroit en tirer un bénéfice conſidérable, en les cultivant par partie en navets : on auroit une double récolte, du grain & des navets pour la nourriture des domeſtiques. Ce légume eſt ſain, & il n'y a pas de valet da charue qui n'en mangeât avec plaiſir deux & trois fois la ſemaine. On dira ſans doute que les façons de cette culture ne peuvent ſe concilier avec les ſoins d'une grande exploitation : on peut facilement s'épargner ces ſortes de peines en ſuivant le procédé que je vais preſcrire.

Il y a peu de Fermiers qui, dans leurs exploitations n'ayent des terres légéres dans leſquelles ils ſement du ſarraſin ou bléd noir pour la nourriture des volailles. C'eſt dans les premiers jours de Juillet qu'ils confient cette ſemence à la terre ; il leur ſuffira, pour avoir une récolte de petits navets excellens, de mêler 12 onces de graine de navets dans la quantité de ſarraſin qu'ils ſont dans l'uſage de ſemer ſur un arpent de terre, d'y répandre le tout enſemble, & de recouvrir légérement à la herſe ; les navets levent en même tems que le ſarraſin qui prend bientôt le deſſus & couvre les navets de ſon ombre : ils profitent peu juſqu'à la récolte du ſarraſin qui ſe fait en Septembre, mais quinze jours après, ils ſont dans toute leur groſſeur, on peut les arracher, on s'en procurera une récolte abondante, ſans ſe donner d'autres peines de culture : ces navets ſont très-petits & d'un goût excellent ; ils ſont préférables à tous les autres pour les cuiſines un peu délicates : la graine de navet rond eſt celle qui réuſſit le mieux dans ce genre de culture.

On invite les Cultivateurs à ſuivre cette pratique ; ils doivent d'autant plus volontiers ſe porter à l'obſerver qu'elle ne les expoſe qu'à une dépenſe de 1 liv. 10 ſ. de graine de navet pour un arpent de terre : je leurs aſſure avec confiance que, pour peu qu'il ſuccéde une petite pluie à la récolte du ſarraſin, ils réuſſiront parfaitement.

Signé, GOUGE, Lieutenant Aſſeſſeur Criminel, Secretaire perpétuel du Bureau d'Agriculture de Laon.

II.

Nouveaux rouets à filer.

Un Gentilhomme Anglois a inventé derniérement & fait conſtruire à Blackbourne dans le Lancashire, des rouets au moyen deſquels on file beaucoup de fils de coton à la fois. Sur ce modele, on travaille dans cette Ville & à Matlock dans le Derbyshire, à en exécuter d'autres en grand, pour les faire tourner, par le moyen de l'eau, ou avec des chevaux. Cette épargne conſidérable de main d'œuvre entraînera une réduction aſſez forte dans le prix des toiles & autres étoffes de cette matiere. La même machine pourra être adoptée pour la filature de la laine ; l'économie ſeroit alors un objet de la plus grande importance. Le tems eſt paſſé où l'on auroit crié qu'il falloit brûler de tels inſtrumens qui enleveront le travail à une foule de pauvres occupés de ce ſoin. On ſçait aujoutd'hui que les pauvres ne manquent d'emploi, qu'autant que le revenu qui les ſalarie baiſſe ; & que l'intérêt ſuprême de l'Etat eſt que la conſommation s'accroiſſe pour faire accroître la production, & avec elle le revenu territorial, & avec le revenu territorial les dépenſes de tous les genres qui paſſent en partie dans les mains des pauvres. Du reſte, la conſtruction de ces rouets n'eſt point un ſecret ; ils ſe multiplient & ils ſe multiplieront aſſez pour que les perſonnes jalouſes des progrès des Arts puiſſent aiſément s'en procurer des deſcriptions & des modeles.

III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 21 Novembre 1772, au Mercredi 25 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 22 liv. 10 ſ. à 25 liv. 5 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 20 à 27 livres. Le ſeigle, de 16, 16 l. 5 ſ. à 16 l. 10 ſ. ; l'orge, de 10 liv. 15 ſ., 11 l. 10 ſ. à 14 l, auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 21 Novembre 1772 au Mercredi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 liv. 10 s. à 24 liv.; *id.* au Port la Greve, 22 liv. *le septier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Novembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 16 à 17 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Novembre 1772.*

	H	G		
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	2	6	

CHANGES DE PARIS, *du 28 Novembre 1772.*

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	31 à 30 15 16e
Hambourg	184 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 6
Cadix	15 4
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Saints*	au pair.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1772.	*Jeudi 26.*	*Vendredi 27.*	*Samedi 28.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1360 65 62 $\frac{1}{2}$ 65	1370 75 77 $\frac{1}{2}$ 80	1380 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	54	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

Du Merc. 25 Nov. 1772		Du Jeudi 26.		Du Vendredi 27.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Radix, six prem. mois 1772.	C.	Deschapelles 6 p. mois 1772.	F.	Lempereur, six p. mois 1772.	F.
Roytier, *idem.*	F.	Courmont, *id.*		Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	J.	Nau, *idem.*	J.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.*	L.	Penchain, *id.*	J.
Desplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	N.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1772. Du Mardi 24 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 30 *Octobre.*

GOTHENBOURG nous envoye des provisions de harengs salés. Les prix des grains ont baissé dans quelques Provinces. La plûpart des comestibles ont néanmoins subi derniérement une augmentation dans cette Capitale; on se flatte qu'elle ne sera que passagere.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 3 *Novembre.*

S. M., pour *augmenter le commerce, étendre la navigation, & procurer à tous ses Sujets toutes les voies propres à enrichir une Nation, & à faire naître parmi eux l'abondance*, suivant la teneur d'un nouvel Edit, a mis le trafic de la cire venant de Pologne le long de la Vistule, à dix milles sur les deux rives du fleuve, entre les mains d'une Société maritime à laquelle l'achat de cette matiere est exclusivement réservé pour le terme de vingt-cinq ans. Cette Compagnie aura, à Bromberg ou à Vordon, une étape où toute la cire, venant par les deux rives de la Vistule demeurera pendant cinq jours consécutifs en dépôt pour être vendue à ses *Facteurs* & à *nul autre*. Si après ce terme de cinq jours, les Polonois ou autres Propriétaires de la cire ne conviennent pas de prix avec lesdits Facteurs, il leur sera libre de reporter chez eux leur marchandise, sans pouvoir la vendre à personne en passant par les Etats de S. M. La Compagnie payera les droits statués sur cet article.

DE WURTZBOURG, *le* 5 *Novembre.*

La fausse monnoie, malgré les avis & les défenses publiés de toutes parts, est fort commune dans l'Electorat de Hanovre, la Saxe, le Brandebourg, la Baviere &c. Il y en a qu'il est difficile de distinguer des pieces de bon alloi. Il y a beaucoup de fausses especes au coin de Nuremberg. Dans cette derniere Ville, les Habitans se plaignent beaucoup du monopole, & ils ne seroient peut-être pas fâchés d'être soustraits au Gouvernement Républicain qui voit avec peine des prétentions formées sur cette Place.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Novembre.*

Nous apprenons des Barbades que les Colons de l'Isle Saint-Vincent traitent avec une extrême sévérité les Caraïbes naturels du pays. Les Soldats ne font point de quartier à ceux de ces Sauvages qui tombent entre leurs mains. Cependant des montagnes où ils se sont réfugiés, ces malheureux, avec l'intrépidité du désespoir, continuent autant qu'ils le peuvent, leurs courses &

leurs hostilités. Leur nombre ne monte qu'à trois mille ; mais ils sont renforcés de tems en tems par d'autres Caraïbes des Isles voisines. La commission de les déloger de leurs montagnes effraye les Troupes.

La Gazette de l'Isle S. Christophe présente le tableau le plus affreux des ravages de l'ouragan. Ceux qui osent apprécier le dommage ne le font pas monter à moins de 500,000 liv. sterl. Cette Isle malheureuse a été la proie du feu, des vents & des flots.

Suivant les lettres de la Nouvelle-Yorck du du 21 Septembre, le Capitaine Manby, venant d'Ocracock, dans la Caroline septentrionale, a rapporté qu'un grand nombre de navires avoient été brisés devant cette Place par une violente tempête : on en nomme dix dont le corps, l'équipage & les marchandises ont été perdus en tout ou en partie, le 1 du même mois.

Selon les nouvelles de Philadelphie du 23 Septembre, le Capitaine Brown, parti du Cap Fear, a assuré que le 31 Août, quatorze vaisseaux y avoient fait naufrage.

Le nombre des naufrages particuliers est, pour ainsi dire, innombrable. Il en est arrivé plusieurs le 29 du mois dernier. Un gros vaisseau François allant de Malaga à Dunkerque, a échoué à Bridport ; quelques personnes ont été noyées. La *Levrette*, Capitaine Carencaux, destinée pour Dunkerque, a été en partie la proie des flammes à S. Domingue.

Les nouvelles d'Edinbourg du 31 Octobre, portent que les tempêtes avoient, pendant plusieurs jours, battu les côtes, & que les pluies inondoient les campagnes.

Les lettres de Chester du 6, nous ont appris l'horrible désastre arrivé la veille dans cette Ville. Une foule de monde s'étoit rassemblée dans une place pour l'anniversaire de la découverte de la conspiration des poudres. Il y avoit au-dessous de cette placé une cave dans laquelle un Marchand Epicier avoit déposé une grande quantité de poudre à canon ; cette poudre a pris feu, l'on ne sçait comment ; le lieu de la scene a été enlevé, & la plus grande partie de l'Assemblée a été ensevelie dans les ruines ou dévorée par les flammes. L'explosion a été si violente, que la Ville entiere & les Fauxbourgs en ont été ébranlés. La désolation de ses malheureux Habitans ne sçauroit être exprimée.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Aix (*en Provence*), *le* 13 *Novembre.*

Les prix des grains haussent & baissent alternativement ; ils paroissent néanmoins pencher à la diminution. Le pain blanc vaut trois sous un denier la livre, & le pain bis deux sous six deniers. La cherté du vin vieux se soutient : il vaut de cinq à six sous la bouteille. Le vin nouveau se vend de deux sous & demi à trois sous & demi.

Le 5 du courant, il a été affiché un avis pour l'ouverture du Bureau de la recette du centième denier, dû par les Officiers de Justice, Police, Finance, & autres Officiers Royaux pour l'année 1773 & les suivantes.

Les Etats de la Province se sont ouverts le 8 du courant.

De Belfort (*en Alsace*), *le* 13 *Novembre.*

Ce seroit une lourde erreur que d'estimer la richesse d'une Nation par la masse de ses monnoies ; c'en seroit encore une grossiere que de refuser à ces métaux la qualité de richesses pour les réduire mal-à-propos à celle de signes. Tout ce qui a une valeur vénale est richesse, & les métaux tirent une valeur de la propriété qu'ils ont à être employés à une infinité d'usages utiles ou agréables. Ainsi quoique les subsistances soient évidemment, à raison de leur nécessité journaliere & générale, le premier objet à rechercher dans les exploitations rurales, il ne faut pas pour cela négliger les matieres même de commodité ou d'agrément que notre sol nous offre, sur tout lorsque la mode ou le luxe nous engage à en tirer de semblables du dehors à plus grands frais. Le marbre, par exemple, est une décoration recherchée ; nous en faisons venir d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, de la Grece même &c. Cependant nous ne sommes pas pauvres en ce genre ; la Flandre, le Languedoc & autres Provinces en mettent beaucoup dans le commerce ; l'Alsace en a aussi des carrieres abondantes, elle offre presque sans recherches le por-